

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02200

Numéro SIREN : 750 963 472

Nom ou dénomination : 3-D Matrix Europe

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000807

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 10/01/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000807**
n° de gestion : **2012B02200**
n° SIREN : **750 963 472 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 10/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

3-D Matrix Europe
11 Chemin des Petites Brosses 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

date de clôture : 30/04/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 3-D MATRIX EUROPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 11 chemin DES PETITES BROSSES 69300 CALUIRE ET CUIRE Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 5 0 9 6 3 4 7 2 0 0 0 2 2 Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 30/04/2019			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	12 650	AK		12 650	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	161 299	AU	99 623	61 675	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU	2 100	CV		2 100	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	17 019	BI		17 019	
TOTAL (II)				BJ	193 069	BK	99 623	93 445	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	1 230 018	BU	178 749	1 051 268	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	37 860	BW		37 860	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 115 794	BY	11 180	1 104 614	
		Autres créances (3)		BZ	200 912	CA		200 912	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	701 642	CG		701 642		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	61 678	CI		61 678		
	TOTAL (III)		CJ	3 347 906	CK	189 929	3 157 977		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	3 540 976	IA	289 552	3 251 423	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3-D MATRIX EUROPE		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 060 000)			DA	3 060 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(14 456 267)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(7 011 586)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(18 407 854)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	13 683 468
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 355 912
	Dettes fiscales et sociales			DY	219 511
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	400 385
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	21 659 278	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 251 423	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 469 278	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3-D MATRIX EUROPE							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	2 738 561	FC	2 738 561	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	206	FH	38 589	FI	38 795	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	206	FK	2 777 150	FL	2 777 357	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	262 826	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 823	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 042 007
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 893 228	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(386 020)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 069 028	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 778	
	Salaires et traitements*					FY	873 247	
	Charges sociales (10)					FZ	365 884	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	22 132
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	189 929
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	41 563	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 090 772
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 048 764)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	153 218	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	153 218	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(153 218)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 201 983)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3-D MATRIX EUROPE

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 864	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 298	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	50 431	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	57 593	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 298	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 298	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	55 295	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(135 101)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 099 601	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 111 188	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(7 011 586)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	245 637	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	25 776	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		2 298		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			4 864	
Produits des cessions d'éléments d'actif			2 298	
Provisions pour risques et charges			50 431	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2019, dont le total est de 3 251 423 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 011 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 733 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité de l'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		12 650		12 650
Immobilisations incorporelles		12 650		12 650
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 970	7 678		17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 198	17 453		143 651
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	136 168	25 131		161 299
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020			17 020
Immobilisations financières	19 120			19 120
ACTIF IMMOBILISE	155 288	37 781		193 069

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 650	25 131		37 781
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	12 650	25 131		37 781
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 399	2 420		4 819
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 092	19 712		94 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 491	22 132		99 624
ACTIF IMMOBILISE	77 491	22 132		99 624

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 395 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 020		17 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 115 794	1 115 794	
Autres	200 913	200 913	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	61 678	61 678	
Total	1 395 405	1 378 385	17 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	1 409

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 178 749 euros.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 431		50 431		
Total	50 431		50 431		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			50 431		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 659 278 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	13 190 000		13 190 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 355 912	7 355 912		
Dettes fiscales et sociales	219 511	219 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	893 855	893 855		
Produits constatés d'avance				
Total	21 659 278	8 469 278	13 190 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	5 150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	493 469			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	742 821
Dettes provis. pr congés à payer	61 352
Charges sociales s/congés à payer	26 076
Etat - autres charges à payer	4 638
Formation continue CAP	1 525
Total	836 412

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	61 678		
Total	61 678		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises		2 738 561	2 738 561
Produits des activités annexes	207	38 589	38 796
TOTAL	207	2 777 151	2 777 357

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 829 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	12	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 333 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Détail des comptes

3-D MATRIX EUROPE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 3 060 000 euros

Siège social : 11, Chemin des Petites Brosses

69300 CALUIRE ET CUIRE

750 963 472 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

LA SOUSSIGNEE :

- Société **3-D MATRIX Ltd** Société de droit japonais dont le siège social est 3-2-4 Kojimachi, Chiyoda-Ku, Tokyo, Japon, immatriculée au Japon sous le numéro 0100-01-087940,

Représentée par Monsieur Jun OKADA, ayant tous pouvoirs à cet effet,

Associée unique de la société 3-D MATRIX EUROPE.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Lecture du rapport du Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Avril 2019 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées par l'article L227-10 du Code de Commerce,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2019, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et qui font apparaître une perte nette comptable de – 7 011 587 €.

L'associée unique, prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du CGI, du fait qu'il n'y a eu aucune dépense ou charge non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visée à l'article 39-4 dudit code.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice dont elle vient d'approuver les comptes.

DEUXIEME DECISION

I – L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de – 7 011 586,96 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

II – L'associée unique conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les rapports présentés mentionnent qu'il n'y a pas eu de dividendes mis en distribution depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément à l'article L.227-10 du Code de Commerce l'associée unique prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 avril 2019.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

FAIT A CALUIRE ET CUIRE
Le 31 octobre 2019

Pour la Société 3-D MATRIX Ltd
Monsieur Jun OKADA

岡田 淳

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Société par actions Simplifiée
au capital de 3 060 000 €
11 chemin des Petites Brosses
69300 Caluire et Cuire

Exercice clos le 30 avril 2019

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

3-D MATRIX EUROPE

Exercice clos le 30 avril 2019

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3-D Matrix relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

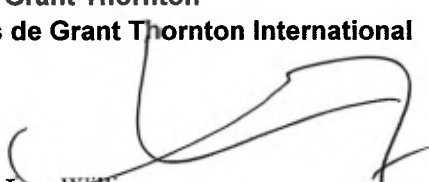
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Luc Williamson

Associé

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/04/19	Net au 30/04/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	12 650		12 650	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillag				
Autres immobilisations corporelles	161 299	99 624	61 676	58 677
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 100		2 100	2 100
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 020		17 020	17 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	193 069	99 624	93 446	77 797
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 230 018	178 749	1 051 269	843 998
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 115 794	11 180	1 104 614	339 897
Fournisseurs débiteurs	103		103	103
Personnel	9 754		9 754	246
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 534		8 534	11 923
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	181 113		181 113	149 471
Autres créances	1 409		1 409	5 209
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande	37 861		37 861	4 997
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	701 643		701 643	409 825
Charges constatées d'avance	61 678		61 678	58 827
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 347 907	189 929	3 157 978	1 824 497
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 540 976	289 553	3 251 423	1 902 294

 Bilan

	Net au 30/04/19	Net au 30/04/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 060 000	3 060 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 456 268	-9 919 968
Résultat de l'exercice	-7 011 587	-4 536 300
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-18 407 855	-11 396 268
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		50 431
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		50 431
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	13 190 000	8 040 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	493 469	332 237
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 355 912	4 628 184
<i>Personnel</i>	66 816	63 351
<i>Organismes sociaux</i>	74 788	65 245
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	64 987	1
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	12 920	7 966
Dettes fiscales et sociales	219 511	136 563
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	400 386	111 146
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	21 659 278	13 248 131
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 251 423	1 902 294

Compte de résultat

	du 01/05/18 au 30/04/19 12 mois	du 01/05/17 au 30/04/18 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 738 561	1 592 232	1 146 330	72,00
Production vendue	38 796	44 415	-5 619	-12,65
Autres produits	264 650	251 262	13 388	5,33
Total	3 042 008	1 887 909	1 154 099	61,13
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	2 893 228	888 949	2 004 280	225,47
Variation de stock (m/ses)	-386 020	694 146	-1 080 166	-155,61
Autres achats & charges externes	6 069 028	3 626 038	2 442 990	67,37
Total	8 576 236	5 209 133	3 367 104	64,64
MARGE SUR M/SES & MAT	-5 534 229	-3 321 224	-2 213 005	66,63
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	21 778	22 097	-319	-1,44
Salaires et Traitements	873 248	769 996	103 252	13,41
Charges sociales	365 885	321 016	44 868	13,98
Amortissements et provisions	212 062	20 211	191 851	949,25
Autres charges	41 563	34 540	7 023	20,33
Total	1 514 536	1 167 861	346 675	29,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 048 765	-4 489 084	-2 559 681	57,02
Charges financières	153 219	94 184	59 034	62,68
Résultat financier	-153 219	-94 184	-59 034	62,68
RESULTAT COURANT	-7 201 984	-4 583 269	-2 618 715	57,14
Produits exceptionnels	57 594		57 594	
Charges exceptionnelles	2 298	20 000	-17 702	-88,51
Résultat exceptionnel	55 296	-20 000	75 296	-376,48
Impôts sur les bénéfices	-135 101	-66 969	-68 132	101,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 011 587	-4 536 300	-2 475 287	54,57

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3-D MATRIX EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2019, dont le total est de 3 251 423 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 011 587 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks est constatée sur les produits dont la valeur probable de réalisation est inférieure au coût d'achat moyen pondéré.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2010-2012

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 733 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.



Règles et méthodes comptables

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Les comptes ont été arrêtés conformément au principe de continuité de l'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		12 650		12 650
Immobilisations incorporelles		12 650		12 650
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 970	7 678		17 648
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 198	17 453		143 651
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	136 168	25 131		161 299
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 100			2 100
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 020			17 020
Immobilisations financières	19 120			19 120
ACTIF IMMOBILISE	155 288	37 781		193 069

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 650	25 131		37 781
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	12 650	25 131		37 781
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 399	2 420		4 819
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 092	19 712		94 805
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 491	22 132		99 624
ACTIF IMMOBILISE	77 491	22 132		99 624

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 395 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 020		17 020
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 115 794	1 115 794	
Autres	200 913	200 913	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	61 678	61 678	
Total	1 395 405	1 378 385	17 020
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 409
Total	1 409

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 178 749 euros.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 060 000,00 euros décomposé en 306 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	306 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	306 000	10,00

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	50 431		50 431		
Total	50 431		50 431		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			50 431		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 659 278 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	13 190 000		13 190 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 355 912	7 355 912		
Dettes fiscales et sociales	219 511	219 511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	893 855	893 855		
Produits constatés d'avance				
Total	21 659 278	8 469 278	13 190 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	5 150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés	493 469			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	742 821
Dettes provis. pr congés à payer	61 352
Charges sociales s/congés à payer	26 076
Etat - autres charges à payer	4 638
Formation continue CAP	1 525
Total	836 412

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	61 678		
Total	61 678		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises		2 738 561	2 738 561
Produits des activités annexes	207	38 589	38 796
TOTAL	207	2 777 151	2 777 357

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 829 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	11	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 108 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.